



L'ESSENTIEL DU DROIT DES SOCIÉTÉS

Droit commun des sociétés

Objectif

Le droit des sociétés a connu d'importants bouleversements. À raison des crises économiques et financières successives des 10 dernières années et dans un contexte de mondialisation, un mouvement de dérégulation et de contractualisation du droit des sociétés s'est progressivement fait jour. Dans le même temps, les réglementations destinées à favoriser et à simplifier la création de sociétés se sont multipliées. Enfin, on a vu s'accuser les différences qui séparent les sociétés fermées, petites ou grandes, et les sociétés cotées, ces dernières étant de plus en plus régies par le droit financier. Afin de permettre aux professionnels du droit de maîtriser toutes ces évolutions récentes, Pro-Barreau a conçu 2 séminaires e-learning pour faire le point sur « L'Essentiel du Droit des sociétés ». Ce séminaire e-learning de 11 heures de formation consacré au droit commun des sociétés a pour but de présenter synthétiquement l'ensemble des changements intervenus dans ce domaine. Il constitue un moyen idéal de mettre à jour ses connaissances sur les principes fondamentaux du droit des sociétés.

Thèmes abordés

Société personnifiée ou non personnifiée ; société à risque limité ou illimité ; société de personne ou de capitaux ; société cotée ou non cotée ; société civile ou commerciale ; acte de société ; la personnalité morale de la société ; les organes sociaux ; le contrôle des décisions sociales ; la variation du capital de la société ; la transformation de la société ; la dissolution de la société.

Programme détaillé

Introduction: Différentes conceptions de la notion de société

Partie 1: Rappel des conditions d'acquisition et des attributions de la personnalité morale

Partie 2 : Faire le point sur les acteurs de la vie sociale

 Connaître l'étendue des droits politiques et pécuniaires de l'associé Maîtriser le fonctionnement des organes de gestion et de direction de la société

Partie 3 : Faire le point sur la dissolution de la société : causes et effets de la dissolution



Formation animée par

Gaëtan Marain

Enseignant-chercheur et avocat Université catholique de Lille

Tarif: 430 €



Période Du 1 janvier 2025 au 31 décembre 2025



Durée 11 heures de formation



Public Avocats, Notaires, Juristes, Huissiers



Niveau 1 Acquisition des fondamentaux



Formation **E-learning**











L'ESSENTIEL DU DROIT DES SOCIÉTÉS

Droit commun des sociétés

Prérequis

Aucun

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 11 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 1er janvier 2025

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz: Tel. 01 56 81 00 30 / Mail: alexia.dcruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap:

Dorothée Lavallé: Tel. 01 56 81 00 22 / Mail: dorothee.lavalle@pre-barreau.com Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

Gaëtan Marain

Enseignant-chercheur et avocat Université catholique de Lille

Tarif: 430 €



Période Du 1 janvier 2025 au 31 décembre 2025



Durée 11 heures de formation



Public Avocats, Notaires, Juristes, Huissiers



Niveau 1 Acquisition des fondamentaux



Formation **E-learning**









L'ESSENTIEL DU DROIT DES SOCIÉTÉS

Droit commun des sociétés

BULLETIN D'INSCRIPTION				
A retourner	par courrier : Pro-Barreau, 3, rue de Nesle 75006 Paris	par fax : 01 72 34 92 58	par e-mail : e-learning@pro-barreau.com	
PERSONNE PARTICIPANTE		RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION		
☐ Mme ☐ M.		☐ Mme ☐ M.		
Nom		Nom		
Prénom		Prénom	Prénom	
Tel.		Tel.		
E-mail		E-mail		
Société / Cabinet				
Adresse				
СР		Ville	Ville	
Tarif: 430€ TTC				
 □ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau □ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP □ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30 				
Fait à :		Signature :	Signature :	
Le:				



Conditions générales de participation

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin

A réception de l'inscription, un courriel de confir-

mation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant

convention de formation est adressée au client.

Après validation des différentes étapes de la for-

Conditions d'inscription et tarifs

d'inscription.

mation, une attestation de formation est adressée

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règle-

ment est effectué par un organisme payeur exté-

rieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'orga-

nisme concerné. En cas de prise en charge partielle,

le solde sera directement facturé au client

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit de rétractation. Toute annulation d'inscription doit être adressée à Pro-Barreau par courrier au plus tard quatorze jours

calendaires après réception par le client de la confirmation d'inscription. L'inscription ne peut plus être annulée après que le client a commencé sa formation en faisant usage du mot de passe et de l'identifiant qui lui ont été attribués afin d'accéder à l'espace e-learning sécurisé du site Internet de Pro-Barreau.